

La loi du plus riche Retour sur le G8 de Sea Island

Deux grandes questions autour de la dette étaient à l'ordre du jour du G8 américain, début juin : l'initiative en faveur de pays pauvres très endettés (IPPTE) et l'Irak.

Reculer pour mieux sauter ?

L'IPPTE de 1996 avait déçu par la lenteur de sa mise en œuvre. L'IPPTE de 1999 devait résoudre la question : fin 2000, la dette ne devait plus être un problème pour les pays pauvres... On connaît la suite : report à fin 2002, puis report à fin 2004. Alors que l'échec est toujours patent, on aurait pu penser que les 8 pays les plus riches du monde se résoudraient à en tirer les leçons. La mise en place d'une évaluation indépendante, s'appuyant sur les propositions de tous les acteurs concernés (pays endettés, pays créanciers, institutions internationales, société civile, experts), semble s'imposer afin d'apporter une solution réellement large, juste et durable à la question de la dette des pays du Sud.

Et pourtant, le G8 persiste et signe. Dans la déclaration finale de Sea Island, il se contente de proroger l'initiative jusque fin 2006 et de prendre des mesures « de raccroc » (*topping-up*) pour que le ratio dette/exportations ne dépasse pas trop le seuil arbitraire des 150% qu'il a fixé. Et même ces mesures risquent de faire l'objet d'après discussions au sein des IFI pour chaque nouveau pays concerné, comme ce fut le cas récemment pour le Niger et l'Éthiopie. Le montant total en jeu est pourtant mince : 1 Md \$.

Pour l'Irak, tous les efforts sont permis

Concernant la dette irakienne, les termes du débat ne sont évidemment pas les mêmes : l'énorme marché de la reconstruction et la manne pétrolière sont en jeu et les concessions envisagées par les différents pays du G8 ne sont que le reflet des intérêts en présence. Les Etats-Unis mènent le bal : ils ont plaidé pour une annulation de 95% de la dette irakienne (estimée à plus de 120 Mds \$). Hormis Poutine et Schröder, qui marchandent ouvertement le « pactole » irakien, les dirigeants du G8 habillent leurs intérêts économiques respectifs de moult considérations morales. L'administration Bush a ainsi brandi la doctrine de la dette odieuse, avant de se replier sur la rhétorique de l'apitoiement sur le sort du peuple irakien. A Sea Island, Washington aurait même, selon *The Guardian* (08/06/2004), envisagé un temps une annulation de 100% de la dette des PPTE, en échange d'un soutien international à l'annulation massive de la dette irakienne et à son plan de démocratisation - forcée - du Grand Moyen Orient. Selon des sources officieuses, le Trésor US aurait en fait avancé seul cette hypothèse, contre l'avis de la Maison blanche... et dans le but de diminuer le poids de la Banque mondiale (perçue comme trop progressiste)*. Quant à la France, elle fait de la résistance, en ne concédant pas plus de 50%. Jacques Chirac, estime en effet qu'il ne serait « *pas convenable* » de « *faire en trois mois pour l'Irak plus que l'on a fait en dix ans pour les trente-sept pays les plus pauvres et les plus endettés du monde* ».

Sa critique est pertinente, mais sa conclusion, erronée. Car il ne s'agit pas d'opposer le sort de l'Irak à celui des pays pauvres, ni d'annuler la dette de l'un OU de l'autre. Il s'agit de mettre en place des critères précisant quand il faut annuler, ou non, une créance. En dénonçant, implicitement, le fait que les annulations de dette répondent aujourd'hui à la loi du plus riche, Chirac devrait aller au bout du raisonnement et demander la mise en place d'un droit international de la dette, défini conjointement pas les pays débiteurs et créanciers, qui préciserait les conditions de validité de l'endettement et les critères d'un endettement supportable. Or, si l'on se fonde sur les principes généraux du droit des contrats, qui sont à la base de la doctrine de la dette odieuse, et sur les travaux sur la dette de la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies, il est probablement juste d'annuler 100% de la dette de la plupart des PPTE ET de l'Irak, sans même parler des autres pays du Sud. (JM)

* Les montants consacrés à une annulation de 100 % auraient probablement empiété sur le renflouement, en cours de négociation, de l'association internationale pour le développement (AID) de la Banque mondiale.

Financement du développement

IFF & taxation

Le G8 a été une nouvelle occasion pour Jacques Chirac de se poser en défenseur des pays pauvres. Il y a défendu sa proposition d'une fiscalité internationale pour financer le développement, en attendant de la porter conjointement avec le Brésil de Lula, l'Espagne et le Chili à l'assemblée générale des Nations Unies, le 20 septembre prochain à New York. D'ici là, le rapport qu'il a commandé à un groupe d'expert animé par Jean-Pierre Landau devrait être rendu public fin juillet.

A Sea Island, Chirac a également renouvelé son soutien à l'initiative britannique d'une facilité financière internationale (IFF). L'idée consiste à émettre sur les marchés internationaux des obligations garanties par les Etats. Les fonds ainsi soulevés - 50 milliards de dollars annuels, le montant de l'APD actuelle - seraient ensuite versés aux pays du Sud sous forme d'aide.

Principal argument de ses promoteurs : quatre ans après l'adoption des objectifs de développement du Millénaire (ODM), rien n'a été fait ; si les pays riches ne prennent pas la mesure de l'enjeu, notamment en augmentant leur aide publique au développement, les ODM ne seront jamais atteints. La proposition d'IFF est accueillie avec scepticisme (Allemagne), voire réticence (Etats-Unis et Japon) par les pays du G8. Mais la réponse la plus réaliste provient des pays nordiques, champions de l'APD : "Vous n'avez qu'à faire comme nous, donner 0,7% de votre richesse au Sud."* On n'a pas trouvé argument plus convaincant... [NA/JM]

* in *Libération* du 9/04/04

ONU

A l'occasion des rencontres annuelles du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies et des institutions de Bretton-Woods, le 26 avril dernier à New York, un séminaire s'est tenu sur la viabilité de la dette. En réunissant toutes les parties concernées (pays créanciers, débiteurs, IFI, autres organisations internationales, secteur privé, société civile), il a marqué une étape dans le dialogue international sur la dette - même s'il ne constitue pas un espace décisionnel. Désormais, les organisations de la société civile devront maintenir la pression pour que ce dialogue s'institutionnalise. Faut-il voir une première lueur d'espoir dans l'invitation faite par le Bureau du financement du développement des Nations Unies à constituer un groupe consultatif de la société civile sur la dette, qui alimentera les débats de l'assemblée générale ? La Plate-forme Dette et Développement s'y

investira, même si l'on eût préféré un groupe de travail impliquant tous les acteurs concernés! Mais les IFI, semble-t-il, traînent les pieds. [JM]

Infos Pays

Asie...

Indonésie

Le gouvernement allemand va conclure pour la troisième fois un accord de swap de dette avec l'Indonésie. Ce swap, d'une valeur de 25 millions d'euros, devrait permettre de financer des projets de protection de l'environnement. Rappelons que les opérations de swap permettent d'annuler une partie de la dette tout en réclamant du pays débiteur qu'il investisse une partie des fonds dans un secteur ou projet défini par le pays créancier, et donc en lien avec ses propres intérêts. L'Allemagne témoigne ainsi de sa préoccupation de créer une coopération plus étroite avec l'Indonésie pour protéger l'environnement... et mieux y implanter ses entreprises ? Si l'on connaît l'engouement de l'Allemagne pour les projets relatifs à l'environnement, qu'en est-il des priorités du gouvernement indonésien ? Difficile d'y voir un geste généreux, d'autant que les deux précédents accords n'ont toujours pas donné lieu aux allègements de dette prévus... La dette extérieure de l'Indonésie atteint, en mars 2004, 136 milliards de dollars. [NA]

Irak

Le nouveau ministre des finances irakien, Adel Abdel Mahdi, a effectué une "visite privée" à Paris, le 23 juin dernier, où il s'est entretenu avec Nicolas Sarkozy. L'objet officiel de sa visite était notamment de plaider en faveur d'une annulation de la quasi-totalité de l'arboise irakienne envers la France, soit 3 milliards de dollars (sans les arriérés). Le ministre a argumenté son propos en laissant entrevoir l'ouverture des marchés irakiens à la France une fois que les Américains, qui se sont octroyé jusqu'à présent la quasi-totalité des contrats de reconstruction, auraient rendu sa souveraineté au pays. Apparemment, le ministre n'a pas trouvé l'écho attendu : Sarkozy s'en est tenu aux propos présidentiels, qui n'envisagent pas d'aller au-delà d'une annulation de moitié de la dette irakienne. La question est donc renvoyée à la prochaine réunion du Club de Paris.

Pour la Plate-forme Dette et Développement, la dette irakienne est un cas évident de dette odieuse, mais son annulation ne saurait avoir lieu tant que l'Irak n'est pas souverain. Au contraire de l'annulation de circonstance aujourd'hui envisagée,

elle devra aussi répondre à des règles transparentes et équitables à l'endettement international. [NA/JM]

Amérique Latine...

Equateur

Les Equatoriens suivent-ils les traces de l'Argentine? Le dimanche 6 juin, dirigeants indigènes, mouvements populaires et syndicats ont manifesté pour le départ du président Lucio Gutierrez, à l'occasion du 34^{ème} sommet de l'Organisation des Etats Américains. Les créanciers sont satisfaits : grâce au prix élevé du pétrole, l'Equateur paie sa dette. Mais à l'instar des Argentins, le peuple équatorien, lui, demande que la satisfaction des besoins fondamentaux de la population passe avant la dette. Le pays consacre aujourd'hui 50% de son budget annuel au paiement de sa dette, qui représente 39,3% du PIB. [NA]

Pérou

Mensajero peruano (Le messenger péruvien), mars 2004 - Réflexion sur la dette extérieure, par Zoila Franco. D'après l'auteur, les réflexions actuelles sur la dette, en traitant de la situation économique, donc conjoncturelle d'un pays, occultent souvent la vraie question : celle du changement structurel. S'attaquer à la structure implique, selon ses propos, l'avènement d'"un nouvel ordre économique international", un bouleversement de l'unique modèle économique actuel au profit de règles (commerciales, d'endettement, migratoires, financières...) justes et équitables, pour tous. Un préalable à ce jeu à part égale dans l'économie globalisée : la démocratie. [NA]

Afrique...

La dette africaine rapporte toujours au Nord

La dette africaine est toujours une source de profit et de pouvoir pour les créanciers.

Le budget 2004 du Congo Brazzaville indique des recettes de 882 milliards CFA, dont 350 milliards issus du pétrole, qui seront presque entièrement absorbés par la dette.

Les tchadiens ne profiteront pas de sitôt des bénéfices de l'oléoduc Tchad-Cameroun. Sur les 27 dollars que va rapporter le baril de pétrole qui sort de l'oléoduc, 1,5 dollar reviendra au pays et servira à rembourser les emprunts contractés pour sa construction. Rien pour la population.

De même, quand la Chine annule 1,3 milliard de dette envers 31 pays africains, c'est pour que ceux-ci libèrent des ressources afin que la Chine puisse commercer davantage en Afrique. [PG]

Les créanciers du Club de Paris annoncent...

Burundi

Le pays a conclu, en mars dernier, un accord avec le Club de Paris qui rééchelonne 81 millions de dollars et annule 4,40 millions de dollars. Ces mesures réduisent le service de la dette due au Club entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2006 de 20 à 2,1 millions de dollars. Le Burundi, qui fait partie des 41 PPTE, n'a pas encore atteint le point de décision de l'initiative. [PG/NA]

Gabon

Sorte de néo-colonie française aux mains du bien-aimé Bongo, le Gabon s'est vu accorder, avec le soutien de l'ex-métropole, un rééchelonnement de dette à hauteur de 717 millions d'euros par le Club de Paris, aux termes d'un accord conclu le 11 juin dernier. Le service de la dette du pays est ainsi réduit de 953 à 270 millions d'euros entre le 1^{er} mai 2004 et le 30 juin 2005. Cet accord fait suite à un accord de confirmation du FMI, approuvé le 28 mai dernier. Le Gabon, pays à revenu intermédiaire riche en pétrole, qui ne bénéficie donc pas de l'initiative PPTE, consacre près de la moitié de son budget au paiement de sa dette extérieure, majoritairement détenue par la France. Le contribuable français serait curieux de savoir l'usage qui a été fait de ces créances [NA/JM]

République Dominicaine

Un accord conclu avec le Club le 16 avril dernier consolide 193 millions de dollars (échéances + arriérés). Il réduit le service de la dette pour 2004 de 479 à 293 millions de dollars. Le stock de dette dû aux créanciers du Club est estimé à 1561 millions de dollars en 2004. [NA]

Honduras

Suite à un accord pour une nouvelle FRPC (facilité pour la réduction de la pauvreté) conclu avec le FMI le 18 février dernier, le Club consolide environ 360 millions de dollars de la dette du Honduras, et annule 147 millions de dollars, réduisant le service de la dette pour 2004 de 405 à 49 millions \$. Le Honduras, dont la dette extérieure totale était estimée à 4400 millions \$, a atteint le point de décision de l'initiative PPTE le 6 juillet 2000. Il devait atteindre son point d'achèvement entre avril et juin 2004 ; le pays est toujours sur liste d'attente. [NA]

Initiative PPTE : point d'achèvement

Au mois d'avril dernier, trois nouveaux pays ont atteint le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE :

- Le **Niger**, le 8 avril : La dette sera réduite de 48 millions de dollars résultant des allègements additionnels octroyés bilatéralement par les créanciers et 104 millions de dollars qui représentent l'effort incombant au Club.
- Le **Sénégal**, le 19 avril : les allègements devraient atteindre 94 millions de dollars. 336 millions additionnels devraient être accordés par les créanciers bilatéraux. Le pays restera redevable au Club de plus de 160 millions de dollars.
- L'**Ethiopie**, le 20 avril : le Club de Paris n'a pas communiqué le montant des annulations concédées au pays. La plupart des créanciers se sont bilatéralement engagés à annuler la totalité de la dette. [NA]

Mobilisation Les campagnes

Jubilee USA

A l'approche du G8, l'organisation a multiplié les événements mobilisateurs sur la dette.

Les membres de l'association ont été sollicités pour envoyer des photographies les représentant auprès d'une bannière (fabriquée par leurs soins) délivrant leur message au G8, autour du slogan "annulez la dette". Ces photos ont été utilisées comme toile de fond pour les événements médiatiques organisés par Jubilee USA en Georgie.

Autre action pour le moins originale : les militants ont inondé le standard de la Maison Blanche d'appels téléphoniques réclamant l'annulation de

100% de la dette des pays pauvres, alors que les Etats les plus riches débattaient de cette question à Sea Island. Cette "opération" a été un franc succès : la secrétaire du Trésor a avoué avoir été submergée d'appels...

Deux mois plus tôt, l'association organisait une "fête" au cours de laquelle plus de 11000 cartes postales leur souhaitant un "mauvais anniversaire" ont été envoyées aux IFI, à l'occasion de leur soixante ans d'existence. L'événement a d'ailleurs bénéficié d'une importante couverture médiatique. [NA]

Erlassjahr

La plate-forme allemande a organisé, au mois d'avril dernier, une "tournée pour une gestion juste de la dette" dans 15 villes à travers le pays. Munie d'un camion, l'association a organisé dans chacune des villes traversées un événement sur la dette. Cette opération avait pour vocation de récolter 100000 anneaux symbolisant les maillons de la chaîne de la dette qui asservit les pays du Sud. [NA]

World debt day

La plate-forme Dette et Développement a finalement adopté le 16 mai comme "Journée internationale de la dette". Rendez-vous est ainsi donné en 2005 pour un événement marquant au sein de la mobilisation européenne sur les objectifs de développement du millénaire. Cette année, plusieurs collectifs et associations travaillant pour l'annulation de la dette à travers le monde se sont mobilisés pour l'occasion. [NA]

Dans la famille D & D...

- James Wolfensohn, président de la Banque Mondiale, a participé, le 20 avril dernier à Paris, à une visioconférence en présence d'une quinzaine d'ONG françaises et en connexion avec le Maroc, la Serbie Monténégro, la Zambie et le Burundi. Les questions posées par les ONG ont concerné l'éducation, la santé, la lutte contre la corruption, l'agriculture communautaire et la dette.
- A.N.Mudho, expert indépendant, a réalisé pour la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies un rapport sur les effets des politiques d'ajustement structurel et de la dette sur la satisfaction des droits humains, notamment économiques, sociaux et culturels.

Il met en relief la nécessité d'inclure la satisfaction de ces droits dans la définition des besoins financiers des Etats. Lire *Effects of structural adjustment policies and foreign debt on the full enjoyment of human rights, particularly economic, social and cultural rights* (E/CN.4/2004/47 and Add.1 and Add.2) www.un.org

- La troisième édition du Forum des Peuples, qui s'est tenue du 6 au 10 juin dernier à Kita, au Mali, a réuni plus de 700 participants, venus de toute l'Afrique mais aussi de pays du Nord. Alors que les 8 pays les plus riches du monde se réunissaient à Sea Island, le forum a adopté une déclaration centrée sur le respect des droits humains fondamentaux.

- Au Pérou, un séminaire intitulé "La dette extérieure et son impact sur les droits humains" s'est déroulé les 11 et 12 mars derniers, dans le cadre de la campagne nationale menée sur ce

thème par la plate-forme de la Péruvienne des droits de l'Homme, démocratie et développement, en partenariat notamment avec Jubilé Pérou.

Agenda

- **Colloque** Idéalbis6, "*Réduction de la dette africaine : quels enjeux et quelles stratégies pour quelles finalités?*", le samedi 6 novembre 2004 à Lille. Interviendront : Michel Camdessus, Jean-Marc Châtaigner (MAE), Brian Ngo (Banque Mondiale), Jean Merckaert (plate-forme Dette et Développement) et des représentants du FMI, de l'AFD et du BEAC. Renseignements : Faculté des Sciences économiques, Université catholique de Lille.
- **Université d'été du CRID** du 7 au 11 juillet 2004 à Angers. La plate-forme D & D organise deux ateliers les 8 et 9 juillet, respectivement sur la dette odieuse et la soutenabilité de la dette.

🎬 Cinéma : "Life and Debt" toujours sur les écrans

Life and Debt, ou comment la dette continue, en Jamaïque, de primer sur la vie. Ce documentaire, très didactique, a le mérite de dévoiler une vérité nue, à l'opposé des stéréotypes traditionnellement

véhiculés sur la Jamaïque, la réalité du quotidien de millions de jamaïcains qui vivent sous le seuil de pauvreté et se battent pour survivre. Dumping, subventions, ajustement, privatisations, prêts, rien n'échappe à la clairvoyance des paysans qui subissent au quotidien les méfaits d'une dette insupportable conjuguée aux politiques toujours plus libérales imposées par le FMI et le voisin américain. Le film est étayé par les commentaires de l'ex-numéro 2 du FMI, Stanley Fischer pour le "côté obscur" et ceux de l'ex-premier ministre Michael Manley, d'un professeur d'économie, de paysans, d'un groupe de vieux rastas, tous étonnants de lucidité ; ils témoignent du fossé qui sépare le cynisme des IFI des réalités du monde en développement. Le tout servi par une très belle image et le meilleur de la musique reggae.

Ce film, à voir et à revoir, soulève les bonnes questions et amène facilement au débat. Il constitue un excellent support pour une soirée-débat sur la dette et la mondialisation. Des projections peuvent être organisées pour les associations.

Contacteur Eurozoom - Tel : 01 42 93 73 55.

(Edition achevée le 30 juin 2004)

Biblio Dette

Ritimo, Artisans du Monde, CRID (2004) *Alter-mondialiste, moi?*, 96 p.

Petit guide pratique de l'alter-mondialiste ou du citoyen averti. Ce petit livre a pour objectif de nous éclairer sur le rôle de l'ensemble des acteurs majeurs de cette mondialisation dont nous faisons partie et que nous ne comprenons pas toujours. Il en explique les différents concepts et fait le tour des initiatives et des formes de mobilisations entreprises par les citoyens du monde. Un guide pour ceux veulent être informés, comprendre, et être responsables de leur choix et de leurs actions pour construire un autre monde. Contact@ritimo.org

Bhattacharya, Dijkstra, Gilman, Kuteesa, Martin, Maruping, Mitchell, Nayenga (2004) *HIPC Debt relief - Myths and Reality*, 145 p.

Il y 8 ans, les institutions financières internationales inauguraient l'initiative PPTE, censée mettre un terme à l'endettement insoutenable des pays pauvres très endettés. Aujourd'hui, le constat est amer : non seulement elle n'a pas permis de ramener la dette de ces pays à un niveau soutenable, mais elle n'a apporté aucune solution au problème d'endettement des pays intéressés, qui continuent à subir les politiques unilatérales des IFI.

Autour de l'analyse des conditionnalités, de la soutenabilité, de l'aide au développement, des ODM, cet ouvrage présente les succès et les échecs de l'initiative PPTE, et suggère d'éventuelles solutions. Tout en soulignant que les allègements de dette, bien qu'ils soient un instrument précieux de financement du développement, ne sauraient seuls apporter les fonds nécessaires à la réduction de la pauvreté et des inégalités dans le monde.

Merckaert Jean (2004) "La dictature de la "bonne gouvernance" ou l'impasse des indicateurs de performance politique", *Techniques financières et développement*, juin 2004.

La "bonne gouvernance" devrait devenir le critère central d'allocation de l'aide internationale, que ce soit sous forme de prêts, de dons ou d'allègements de dette. C'est ce qui ressort, d'une part, des dernières études du FMI et de la Banque mondiale sur la viabilité à long terme de la dette des pays pauvres et d'autre part, de la tendance croissante des bailleurs à focaliser leur aide au développement sur certains pays. Or, ainsi que le démontre ce document, la construction et l'utilisation du *country policy and institutional assessment* (CPIA), l'indicateur développé par la Banque mondiale pour évaluer la « performance politique et institutionnelle » des pays, soulèvent de nombreuses questions techniques et surtout, politiques. Au-delà, le principe même d'un indicateur de bonne politique est profondément anti-démocratique : il participe en réalité d'une lourde tendance à la confiscation du débat sur le développement par des spécialistes.

Disponible sur le site <http://www.globenet.org/ifi>

Compte-rendu des rencontres de printemps 2004 du FMI et de la Banque mondiale, mai 2004, 10p.

Ce document fait le point sur les principales questions qui ont rythmé les dernières assemblées de printemps des institutions financières internationales. Les thèmes de la soutenabilité de la dette, l'Initiative PPTE, la dette odieuse mais aussi le financement des Objectifs de développement du millénaire ou la gouvernance des IFI, y sont ainsi abordés. Ce document présente l'état des débats en cours, les positions actuelles des IFI et leur critique ainsi que les points qui doivent faire l'objet d'une vigilance particulière de la part de la société civile, et formule d'éventuelles pistes d'action ou de réflexion à venir.

Prochainement sur le site www.dette2000.org

Rapport 2003 de la Plate-forme Dette et Développement

Au long de ses 80 pages, le rapport dénonce les menaces que fait peser la dette des pays pauvres sur la démocratie, au Nord comme au Sud. Il formule aussi de nombreuses propositions pour y remédier.

Enchaînés à perpétuité ? C'est la question que se pose le rapport, constatant que malgré les quelques concessions des pays riches à la pression considérable de l'opinion publique internationale en 1999, la chaîne de la dette n'a pas été brisée. Cinq ans plus tard, elle reste un obstacle majeur au développement. Son remboursement continue à primer sur les besoins vitaux des populations des pays endettés. Surtout, elle maintient les pays pauvres sous l'étroite tutelle du FMI et de la Banque mondiale, au mépris des aspirations de leurs peuples. Contre cette logique anti-démocratique, la Plate-forme s'engage pour que dans les pays du Sud, comme au Cameroun, les citoyens aient un contrôle accru sur la gestion des fonds publics.

L'opacité française. En France aussi, le suivi des annulations de dette est un enjeu majeur pour la démocratie. En dépit des effets d'annonce, le gouvernement français empêche sur son aide au développement pour financer les annulations de dette. Il cultive les zones d'ombre sur les montants et la nature des créances annulées. Tout se passe comme si l'on cherchait à oublier ce à quoi ces créances ont servi. Il est temps que lumière soit faite sur l'usage des fonds mis, par les citoyens français, au service du développement des pays pauvres.

Enfin, le rapport dénonce la mainmise des pays créanciers, à travers le G8, le Club de Paris, le FMI et la Banque mondiale, sur les règles de l'endettement international. Soucieux d'avancer vers une démocratisation des relations internationales, il propose la mise en place d'un droit international de la dette et d'un cadre pour le faire appliquer.

Disponible sur le site www.dette2000.org et auprès du secrétariat de la plate-forme.